

Alain Savary : politique et honneur

ouvrage coordonné par
Serge Hurtig

PRESSES DE SCIENCES PO

**Sous la direction de
Serge HURTIG**

**Alain Savary : politique et
honneur**

2002



SciencesPo.
Les Presses

Présentation

Alain Savary est un des hommes politiques qui ont vraiment marqué l'histoire de la France depuis son engagement dans la France libre, le 18 juin 1940. Il a exercé d'importantes fonctions politiques, oeuvrant pour la décolonisation, l'Europe, la modernisation du socialisme, la réforme du système éducatif, la recherche d'un compromis qui mette fin à la querelle scolaire. Dirigeant de la SFIO, puis du PSA et du PSU, premier secrétaire du parti socialiste avant François Mitterrand, il est toujours resté fidèle à des principes d'action qui inspirent le respect. Les auteurs de cet ouvrage, historiens, acteurs et témoins, retracent et analysent l'ensemble de sa carrière comme Français libre, homme politique et deux fois ministre.

Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

ISBN PDF WEB : 9782724681314

ISBN papier : 2724608763

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site **Presses de Sciences Po**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

Avec le soutien du



www.centre nationaldulivre.fr



SciencesPo.
Les Presses

Table

Ouverture (Serge HURTIG)

Introduction (Jean Lacouture)

PREMIÈRE PARTIE – LE FRANÇAIS LIBRE, L'HOMME POLITIQUE

Chapitre 1. Alain Savary : du Français libre au fonctionnaire de la République (Maryvonne Prevot)

L'engagement dans la France libre

Le gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon (1942-1943)

Le haut fonctionnaire de la République (1944-1947)

Chapitre 2. Alain Savary et le socialisme (Gilles Morin et Maryvonne Prevot)

L'entrée discrète d'un Français libre en socialisme

De 1947 à 1958, un socialiste à la marge

Vers le nouveau ps

Chapitre 3. Alain Savary et la guerre d'Indochine (Jacques Dalloz)

Les voyages indochinois du conseiller de l'Union française

Le député Savary et la conversion de la sfio

Liquidations

Chapitre 4. Alain Savary, premier secrétaire du nouveau parti socialiste (Pierre Serne)

L'installation

Le renouveau

Les relations avec le PCF

La gauche non communiste

Épinay

Chapitre 5. Alain Savary et la gauche toulousaine histoire

d'une rénovation inachevée (Rémy Pech)

Alain Savary à Toulouse : un rassembleur prestigieux pour une gauche en miettes

Alain Savary et le PS toulousain : une imparfaite implantation

Chapitre 6. Alain Savary, député, premier président de la région Midi-Pyrénées (Jacqueline Roca)

Un homme de conviction

Un entrepreneur volontaire

L'Institut régional de développement industriel (IRDI)

Chapitre 7. Alain Savary et l'Europe (Robert Frank)

Savary et la question allemande

Un Européen contre la CED

Un « oui » sans passion au Marché commun

DEUXIÈME PARTIE – LE MINISTRE

Chapitre 8. Alain Savary et les protectorats nord-africains (Serge Berstein)

Un partisan affirmé de la décolonisation

L'indépendance des protectorats d'Afrique du Nord

L'échec des négociations sur l'interdépendance

Chapitre 9. Alain Savary et la question algérienne : Le tournant et l'enjeu de l'année 1956 (Omar Carlier)

L'emprise du Maghreb sur l'homme

Ressources, ressorts et handicaps du secrétaire d'État en charge du Maghreb

Défense et illustration d'une politique algérienne pour la France

Chapitre 10. Alain Savary et la loi d'orientation de l'enseignement supérieur (Danièle Bernard et Françoise Lepagnot)

La décision de faire une loi d'orientation sur l'enseignement supérieur

L'élaboration du projet de loi

Chapitre 11. La loi Savary Le regard des acteurs (Marie-Thérèse Frank et Pierre Mignaval)

La phase préliminaire : approche technique

La phase politique

Une affaire d'État

La sortie de la crise

Chapitre 12. La loi Savary : les raisons d'un échec (Antoine Prost)

Les choix initiaux

Les raisons des résistances

L'échec était-il inéluctable ?

TROISIÈME PARTIE – TÉMOIGNAGES

Coordonner l'action. Le ministre vu par son directeur de cabinet (Jean-Paul Costa)

Conduire le changement. Le ministre vu par le directeur des lycées (Claude Pair)

Rupture ?

La méthode

Libérer l'initiative, mais l'organiser

Conclusion (René Rémond)

Annexes

Lettre du général de Gaulle à Alain Savary (10 avril 1942)

Allocution prononcée lors de la cérémonie d'hommage à Alain Savary le 23 février 1988 par le général Jean Simon, chancelier de l'Ordre de la Libération

Bibliographie

Ouverture

Serge Hurtig

Serge Hurtig, ancien secrétaire général, ancien directeur scientifique de la Fondation nationale des sciences politiques.

Né en 1918 à Alger, Alain Savary est sorti en 1938 major de la Section diplomatique de l'École libre des sciences politiques, après avoir soutenu un mémoire sur le Concordat conclu l'année précédente par la Tchécoslovaquie. Il n'a jamais cessé de dire que Sciences Po était sa maison et l'a montré comme ministre de l'Éducation nationale ; il a connu et estimé tous ses responsables successifs, et on voudra bien me pardonner de le dire. Il y avait été précédé d'un an, comme au lycée Buffon, par son ami d'enfance Pierre Chatenet ; jamais ils ne se quitteront, sauf pendant la guerre, l'un Français libre, l'autre résistant.

Alain Savary, qui se destinait à la carrière diplomatique qu'embrasseront tant de ses amis et camarades, aimait la mer et était curieux du monde. La guerre le trouve commissaire de la marine de 2e classe. Sans hésiter, il embarque pour l'Angleterre le 18 juin 1940, sur un chasseur de sous-marins. Il devance donc l'appel du général de Gaulle et signe parmi les premiers son engagement dans les Forces françaises libres.

Toute sa vie, toute son action, me semble-t-il, seront à jamais marquées par cet engagement ; c'est pourquoi il est légitime qu'on évoque d'abord le Français libre^[1]. Alain Savary a été Français libre ; Français ; homme libre ; Français libre socialiste. Tous ces termes sont en effet à ses yeux compatibles. Jean Lacouture lui demandait en 1970, dans l'entretien qui introduit le livre d'Alain Savary, *Pour le nouveau parti socialiste*, et dont le cœur est un long essai anonyme rédigé pour l'essentiel par notre ami Serge Barthélemy, « Est-il juste de dire que votre action politique s'ordonne sur trois thèmes : la Résistance, l'anti-colonialisme, le socialisme ? »

Voici la réponse d'Alain Savary : « Le socialisme comprend, entre autres choses, la défense de la liberté et la lutte contre l'oppression. En 1940, un socialiste devait donc être résistant, lutter contre le nazisme et pour l'indépendance nationale. De même, un socialiste ne peut être qu'anticolonialiste ». Et il ajoute qu'en 1940 il était déjà socialiste, « plus par intuition et par une volonté de justice sociale que par adhésion à une doctrine explicite ».

Français, Alain Savary était patriote, et l'a montré de 1940 à 1945. Avec l'amiral Muselier, dont il est l'officier d'ordonnance, il participe à l'organisation de la marine de la France libre et à l'expédition qui, le jour avant Noël 1941, obtient le ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon ; il en est nommé gouverneur puis élu administrateur. On sait moins qu'il obtient ensuite de servir dans une unité combattante, après un stage d'entraînement en Louisiane dans un camp de commandos. À la tête d'un escadron du 1er régiment de fusiliers marins, il prend part à la campagne d'Italie et participe à la libération de Rome, puis à la campagne de France, débarque à Cavalaire, libère Toulon, participe à la libération de Lyon, libère Autun. Nommé Compagnon de la Libération pour ses faits d'armes, le lieutenant de vaisseau Savary est sur le front des Vosges avec son escadron, ses chers et inoubliables fusiliers marins, lorsque le conseil de l'Ordre de la Libération le désigne pour représenter les Compagnons du général de Gaulle à l'Assemblée consultative provisoire.

Patriote, mais jamais nationaliste, Alain Savary a, comme secrétaire général du Commissariat aux affaires allemandes et autrichiennes, agi très tôt pour une réconciliation durable, à la nécessité et à la possibilité de laquelle il n'a jamais cessé de croire. Européen convaincu et lucide, partisan de l'intégration européenne, il a certes combattu le projet de CED, qu'il jugeait dangereux, inefficace et à bien des égards mensonger, mais c'est sur son rapport fait au nom de la commission des Affaires étrangères que l'Assemblée nationale a voté, en 1957, la ratification du traité de Rome créant la Communauté économique européenne. Décolonisateur, mais jamais tiers-mondiste, Alain Savary a jugé que la colonisation et les procédés qu'elle justifiait déshonoraient la France et créaient des situations sans issue ; il avait au plus haut degré le souci de l'honneur – du sien, de celui de son parti, de celui de son pays.

Français libre, Alain Savary était un homme libre, toujours prêt à

s'engager pour de bonnes causes, mais tout en préservant farouchement sa liberté, un style conforme à son tempérament empreint de réserve et de volonté de réflexion, et donc la faculté de dire « non » consubstantielle à la liberté et qui était pour lui la définition même de la France libre.

Voici pourtant la lettre que lui adresse, le 10 avril 1942, le général de Gaulle^[2] :

Le Général de Gaulle
4 Carlton Gardens SW1
Whitehall 544

Le 10.4.1942

Personnelle

M. l'Administrateur Savary

Mon cher Savary,

Je profite du voyage de Scilvy pour vous écrire ce mot personnellement.

Je sais que vous avez bien débuté dans vos importantes fonctions d'administrateur de nos îles. Je vous recommande de maintenir votre administration sur le plan d'une absolue « régularité » et du plus grand « standing » possible.

En ce qui concerne l'exercice de votre autorité, n'hésitez jamais à être catégorique vis-à-vis de tous et de chacun.

L'amiral Muselier avait, hélas ! dès son retour, servi de chef de file à toute une intrigue politique et personnelle dirigée contre le Comité national et contre moi. Il l'a fait dans l'illusion d'être soutenu par les Anglais et suivi par la Marine. Il a naturellement échoué. Mais je le regrette beaucoup pour lui qui est, désormais, hors de notre course. *Il faut* être centripète et non centrifuge.

Croyez à mes amitiés,

C. de Gaulle

« Régularité ? » Le tempérament d'Alain Savary l'y conduisait tout naturellement, et il a toute sa vie eu le souci, par idéologie et aussi par courtoisie, de respecter les formes et les règles. Mais l'appel du 18 Juin s'inscrivait-il vraiment dans la régularité ? Il est vrai que, dans cette lettre, le mot est écrit entre guillemets... « Standing ? » Ni dans la grande simplicité de sa vie personnelle, ni dans les fonctions qu'il a occupées, Alain Savary ne s'en est pas beaucoup préoccupé. « Être catégorique ? » Impossible : Alain Savary aurait dû forcer son tempérament. Il savait certes donner des ordres et des instructions lorsque c'était nécessaire, et il l'a montré pendant la guerre, puis comme commissaire régional de la République à Angers ; il savait

trancher après avoir minutieusement soupesé, mais il préférerait de beaucoup convaincre et négocier. « Centripète, et non centrifuge ? » Sûrement pas, s'il fallait se considérer et se présenter comme le centre ; sa modestie l'en empêchait.

Mais alors, la fidélité au Général ? « C'était notre chef, et nous lui obéissions. Mais nous gardions notre liberté », m'a-t-il dit plus d'une fois.

Homme de parti, responsable, mais toujours libre, Alain Savary a su se montrer indiscipliné à la SFIO, démissionner du gouvernement Guy Mollet, puis démissionner de la SFIO, quitter le PSU qu'il avait pourtant contribué à fonder, démissionner du comité directeur du Parti socialiste deux ans après le congrès d'Épinay, démissionner à l'été 1984 du gouvernement Mauroy, provoquant ainsi la démission du gouvernement. Libre : son livre, publié en 1985, avec la collaboration de Catherine Arditti, s'intitule tout naturellement *En toute liberté*.

Français, libre, Français libre : le socialiste Alain Savary restera toute sa vie fidèle à la France libre de ses 20 ans, et c'est une Française libre qu'il épousera en 1946 ; fidèle au Conseil de l'Ordre de la Libération, où il aime retrouver des amis, des camarades tels que le général Simon, l'actuel chancelier, ou Jacques Chaban-Delmas. Parmi ses nombreux amis, certains ont eu un itinéraire assez proche du sien, d'autres un itinéraire très différent : après Jacques Chaban-Delmas, je ne citerai que Pierre Chatenet, une fois de plus ; Alexandre Parodi, Roger Barberot, Pierre de Chevigné, Étienne Burin des Roziers. Ces hommes n'ont pas cessé d'avoir les uns pour les autres estime et respect, amitié et parfois affection, même quand ils étaient adversaires politiques. On ne comprend pas leur génération si on ne le sait pas.

Socialiste : je parlerai peu du socialisme d'Alain Savary, alors que c'est pourtant ce qui nous a rapprochés au tout début, et qui nous a gardés proches dans un itinéraire commun. D'autres le feront plus loin, et notre ami Jacques Moreau l'a analysé avec beaucoup de finesse et de justesse dans son livre de 1998, *Les Socialistes français et le mythe révolutionnaire*^[3]. *Le socialisme de Savary, me semble-t-il, n'était guère d'ordre théorique, mais profondément éthique. Alain Savary était blumiste, comme Robert Verdier et Édouard Depreux, ses camarades, ses amis avec lesquels il fonda le PSA ; il était réformiste, loin de toute illusion, volonté ou phraséologie*

révolutionnaires, et sans aucune complaisance pour la tyrannie communiste. Le dialogue idéologique qu'il a organisé en 1970-1971 entre le parti socialiste et le parti communiste a été « sans complaisance », et les points de divergence alors mis en lumière concernaient bien évidemment, entre autres, la démocratie et l'acceptation des verdicts du suffrage universel.

Deux lettres adressées à Alain Savary à la fin de janvier 1988, quelques semaines avant sa disparition, montrent admirablement, me semble-t-il, ce qu'il a pu représenter pour des personnalités de premier plan, de sensibilité politique très différente. Elles ont été écrites par Étienne Burin des Roziers, ambassadeur de France, et par Jacques Delors, alors président de la Commission européenne. Ils m'ont tous deux autorisé à en citer l'intégralité.

Voici d'abord celle de l'ancien officier d'ordonnance du général de Gaulle en 1943, devenu en 1962 secrétaire général de la Présidence de la République ; elle m'a frappé par sa très émouvante modestie :

Paris, le 25 janvier 1988

Mon vieil Alain,

Siûrs de notre amitié, nous ne nous sommes jamais départis l'un envers l'autre d'une certaine retenue. Peut-être ne sommes-nous pas faits pour les épanchements. Mais voici, le soir venu, l'heure des confidences.

Vous êtes un homme qui a compté dans ma vie. Alors que je cherchais encore la voie du devoir; le premier après mon frère Claude, vous m'avez montré, pendant la guerre, le droit chemin. C'est vous aussi qui, plus tard, avez ouvert à mon frère Guy les rangs de la première D.F.L. La France libérée, je ne vous ai jamais perdu de vue. Nous ne cheminions pas toujours côte à côte, mais nous marchions sur la même route. Je ne vous quittais pas des yeux, car votre itinéraire m'intriguait. J'allais, pour ma part, mon bonhomme de chemin, les yeux fixés sur une étoile, me complaisant dans la bonne conscience d'une ligne fixée une fois pour toutes. Vous aviez pris un parti beaucoup plus difficile : maintenir le cap sans sacrifier d'autres exigences. Votre aspiration était la plus haute, puisqu'elle reposait sur la liberté de l'esprit et la fermeté du caractère.

Ce que je vous dis là, mon cher Alain, beaucoup qui me ressemblent l'ont éprouvé comme moi. Vous avez accompli votre vie parce que vous avez marqué votre place. Je vous ai, ce soir, ouvert mon cœur. Si je ne l'avais pas fait, je ne me serais pas senti en règle avec moi-même.

Étienne Burin des Roziers

Et voici maintenant celle de son compagnon en socialisme et en

action européenne, dont l'amitié et la fidélité n'ont pas cessé de se manifester dans la dure période que sont pour Alain Savary les années qui suivent l'été 1984 :

Bruxelles, le 21 janvier 1988

Mon cher Alain,

Je pense bien à toi en ces instants difficiles.

Serge Hurtig m'a fait part de tes difficultés de santé et du courage dont tu faisais preuve.

Tes amis, de longue date ou plus récents, sont avec toi.

L'estime que je te porte est très ancienne. Elle remonte au moment où, dans les années 50, tu te battais, au premier rang, pour la décolonisation. Nous les militants, limités dans notre action aux manifestations et à la pose d'affiches, ne jurions que par toi.

Cette époque était, en tout cas, plus stimulante que celle où, d'intrigue en intrigue, mais aussi de débat en débat, la gauche socialiste tentait de regrouper ses forces.

Mais c'est des années 50 que j'ai appris, d'abord de loin, à mieux te connaître et à comprendre le sens de ton action.

Toujours, car c'est ton lot, dans des circonstances extrêmement difficiles.

Ce fut le cas aussi pendant le gouvernement de la gauche où ceux qui voulaient à la fois faire vivre l'essentiel et mobiliser les Français n'étaient pas toujours compris. Mais aujourd'hui, comme tu as pu le constater lors des assises socialistes sur l'éducation, ton action est comprise, dans ses finalités comme dans sa mise en œuvre. C'est un réconfort.

Merci aussi pour ce que tu fais, ou plutôt tu continues à faire, pour l'Europe.

Chacun doit poser sa pierre, puis aller la ramasser lorsqu'elle chute. Ainsi en est-il de toute œuvre ambitieuse, perpétuellement à recommencer. Ainsi en est-il pour ces problèmes de développement régional que tu nous aides à mieux saisir, vus de l'échelon européen où menace la tentation du perfectionnisme et de la complexité.

Bon courage, cher Alain. Je t'assure de toute mon affection. À bientôt, j'espère.

Jacques Delors

Dans les centaines de messages reçus par Mme Hélène Savary après la mort de son mari, et dont elle a bien voulu que les principaux rejoignent, à la FNSP, le fonds d'archives Savary, on trouve très souvent les mots « courage », « clairvoyance », « rec-titude », « intégrité », « honneur » ; plus rarement « humour », car Alain le réservait à ses proches. La fin de sa vie a été marquée par l'échec, et les circonstances de cet échec l'ont très profondément meurtri, même s'il en parlait parfois avec détachement. En 1984, beaucoup de

Français avaient été conduits à penser qu'il voulait porter atteinte à leurs libertés. Beaucoup de ses amis politiques, estimant qu'il avait voulu trop céder à l'adversaire, et n'acceptant pas le compromis sur lequel il s'était engagé, avaient en revanche crié à la trahison. Il avait souffert en fin de parcours d'un processus de décision qu'il jugeait injuste et humiliant.

La situation n'est déjà plus la même, et beaucoup d'ouvrages ont depuis lors rendu hommage à son action ; son nom a été donné à des rues et à des établissements scolaires ; plusieurs de ses successeurs au ministère de l'Éducation nationale ont fait l'éloge de sa volonté de trouver des solutions spécifiques à des problèmes spécifiques, hors de l'uniformité faussement égalitaire, par exemple par la création des ZEP et des établissements expérimentaux.

Le livre reviendra sur le bilan de son action, qui présente sans doute un passif mais aussi un actif important. Il n'en reste pas moins qu'Alain Savary aurait mérité de ne pas ainsi achever sa vie politique sur un échec. Que lui a-t-il donc manqué pour mieux réussir ? Des circonstances plus favorables, certes ; un soutien plus franc ; mais est-ce bien tout ? On pardonnera, je l'espère, à l'ami de dire que certaines des qualités éminentes que l'on reconnaissait à Alain Savary sont parfois dans la vie politique des handicaps, et que certains défauts qu'il n'avait pas lui auraient été bien utiles. Alain Savary ne manquait pas d'ambition, mais il n'en était pas dévoré. Il avait la passion de l'action politique, mais l'efficacité et la réussite ne justifiaient pas à ses yeux les atteintes à la morale et à l'honneur. Il savait sa valeur, mais n'aimait pas se mettre en avant ni personnaliser son action. Il n'a jamais accepté, dans les divers partis – tous socialistes – auxquels il a appartenu ou qu'il a dirigés, la création d'un véritable courant « savaryste ». Il s'est contenté d'avoir des amis qui le soutenaient et qui mettaient leurs espoirs en lui, tout en gardant leur propre liberté. Je dis, avec émotion, que je suis fier d'avoir été l'un d'eux.

Notes du chapitre

[1] Le général Jean Simon, chancelier de l'Ordre de la Libération, l'avait fait en 1988, lors de la cérémonie d'hommage à Alain Savary ; on trouvera le texte de son allocution, p. 317-322.

[2] Fac-similé en annexe, p. 313-315.

[3] Paris, Hachette Littératures, 1998, 325 p.

Introduction

Jean Lacouture

Jean Lacouture, écrivain.

C'est à l'amitié qui m'a lié à Alain Savary que je dois l'honneur d'amorcer l'hommage rendu à notre cher Alain Savary. Je vais donc parler de lui, de certaines tranches de sa vie, de certains chapitres de son action, sur un plan très personnel et très subjectif.

Je voudrais d'abord marquer un point très net à propos de cet homme public : c'est qu'à la différence de beaucoup d'autres, et quelquefois de très haute qualité, Alain Savary faisait une distinction très nette entre la vie publique et l'amitié. Il lui est arrivé de faire choix d'amis pour l'entourer et collaborer avec lui. Mais une fois que ces choix avaient été opérés, il n'y avait pas de « bavure » entre l'entourage affectif et l'équipe. Celle-ci, élus ou fonctionnaires, bien circonscrite ; celui-là à sa place. J'ai vécu ce système du double secteur de façon un peu différente avec d'autres hommes publics qui avaient tendance à maintenir une confusion entre l'action publique et les relations humaines. Avec Alain, on pouvait être un ami très proche, et très intime – et il y en a un certain nombre dans cette salle – et être tenu en marge de l'action publique qui était déterminée par ceux qui avaient accepté de s'engager ou qui étaient choisis, qui étaient modelés pour cela et liés à lui pour cela. Comportement intéressant, parce qu'il n'est pas très à la mode, qui est plutôt à une certaine confusion entre relations personnelles et action publique. Alain Savary n'est certainement pas le dernier des hommes à avoir fait cette distinction, mais il restera, en ce domaine comme en d'autres, un exemple.

J'ai dit que cet exposé serait quelque peu subjectif. Ce qui me conduit naturellement à évoquer nos rencontres. Le plus curieux est que je n'arrive pas à retrouver la date de la première de ces rencontres – qui doit se situer à la fin de l'année 1952, bientôt un

deuxième demi-siècle. Ce qui est clair, c'est le lieu et le sujet. Le lieu était un petit café qui était situé en face de la rédaction du Monde, rue des Italiens, où nous donnions quelquefois des rendez-vous pour un déjeuner rapide entre la première et la deuxième édition du journal. Ce jour-là, j'avais rendez-vous avec un jeune député, par l'entremise de mon rédacteur en chef, Jacques Fauvet, qui le voyait souvent à l'Assemblée, et qui l'appréciait beaucoup. Il m'avait dit : « Étant donné le Viêt-nam, étant donné que Savary nourrit actuellement le projet de s'entremettre à l'occasion d'une mission, il faut aider. Tu reviens du Viêt-nam, tu vas y repartir, il faut que tu le vois, vous avez des choses à vous dire en vue de la paix. »

C'est ainsi que je me trouvai face à un jeune homme dont la calvitie précoce ne faisait pas douter de la jeunesse. Je fus frappé de la retenue, de la modestie d'allure de cet homme qui avait déjà sa légende. Son nom était déjà très connu. Pour nous autres qui nous intéressions à l'histoire contemporaine de la France, à la Résistance, à la Libération, à la Constitution, à la création de la Quatrième République, à l'évolution de la démocratie, aux problèmes de la colonisation et de ce qu'on appelait alors l'Union française, Savary lui aussi homme du 18 juin 1940 – Serge Hurtig l'a rappelé tout à l'heure – ayant été, dès le 17 juin 1940, de ceux qui ont dit *non* à Pétain d'emblée, avant même que parle le Général de Londres, ce qui n'est pas très banal.

J'ai eu l'honneur dans ma vie de connaître des « Londo-niens », des premiers *Free French*, dont certains sont dans cette salle, comme Étienne Burin des Roziers. Je savais donc qu'il était de ceux-là, qu'il avait été un compagnon de l'amiral Muselier ensuite, gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon à 23 ans (comme Marceau était général à 27 ans), puis commissaire de la République à Angers succédant à Michel Debré, à 24 ans ! « Performances biographiques » qu'un vieux biographe comme moi, qui en a vu de toutes les couleurs et sous tous les horizons, rappelle avec un certain émerveillement.

Bref, je voyais devant moi une légende vivante bien qu'il ne fût pas beaucoup plus âgé que moi. Ce jour-là, dans la conversation, j'avais un petit avantage sur lui, connaissant mieux, par expérience, la question qui était au centre de notre entretien : le Viêt-nam. À la fin de 1952, cette guerre durait depuis des années. Après les désastres d'octobre 1950 sur la frontière chinoise, il fallait en sortir. Pierre

Mendès France le disait depuis deux ans. Un homme comme Savary était tout disposé à faire l'impossible en vue d'une négociation, et d'abord en vue d'un sondage. « Que peut-on faire ? » Il se trouvait que j'avais vécu quelque temps au Viêt-nam, que j'avais connu les dirigeants du Viet-Minh, Hô Chi Minh, Giap, etc. Je pouvais lui donner des éléments, lui dire comment ils étaient fabriqués, ce qui pouvait différencier l'approche de l'Oncle Hô de celle du général Giap. Ainsi, dès le départ, il y eut ce lien entre nous : la décolonisation.

Une grande partie de notre relation, de ce que je dois raconter, a trait à cette histoire de la décolonisation. D'abord, l'Indochine, mais surtout ensuite, pour mille raisons, l'Afrique du Nord.

S'agissant de l'Indochine, où son intervention manquera de prendre quelque temps plus tard une forme beaucoup plus précise (mais alors j'étais absent, parti pour l'Égypte au printemps 1953), il va lui arriver une aventure assez extraordinaire. En novembre 1953, la guerre tournant de plus en plus mal, l'urgence de cette mission dont nous avions discuté en 1952 et qui avait alors été reportée, s'intensifia. Il se trouve qu'une fenêtre s'était entrouverte à cette époque, qu'un journaliste suédois du nom de Sven Logren, représentant à Paris d'un journal de Stockholm, l'*Expressen*, ayant adressé un questionnaire par télégramme à Hô Chi Minh, en avait reçu une réponse encourageante :

« Oui, des conversations sont possibles. À partir de l'indépendance reconnue à notre peuple, nous acceptons de discuter sur les modalités par rapport à la France, par rapport au reste du monde, par rapport au reste de l'Indochine. »

Cette réponse d'Hô Chi Minh n'avait pas intéressé seulement le cher Pierre Mendès France, mais d'autres aussi. Deux hommes avaient réagi particulièrement vite : le ministre de la Défense, René Pleven, et Alain Savary. Ils étaient tous les deux de vieux Français libres. Invitant Savary à venir le voir, Pleven lui avait demandé de mettre à exécution son projet de sondage au Viêt-nam. « Vous êtes l'homme de la situation. Votre patriotisme n'est pas en question. On sait que vous êtes tout à fait indépendant des communistes. Partez ! » Savary lui fit valoir qu'il voulait une mission claire, non seulement du ministre, mais du gouvernement. Le président du Conseil de

l'époque, Joseph Laniel, qui n'était pas précisément un progressiste, donna son accord pour une mission de Savary dans la haute région du Tonkin, où s'était alors replié Hô Chi Minh, près de la rivière des Rapides, pour rencontrer ce dernier et ses compagnons.

Mais il se trouve qu'un veto intervint, venant du chef du Quai d'Orsay de l'époque, qui s'appelait Georges Bidault, héros de la Résistance et qui avait succédé à Jean Moulin à la présidence du CNR ; cet homme de talent allait d'errements en errements (il ira jusqu'à présider un Conseil national de résistance contre le général de Gaulle en 1961 !). Bidault interdit donc à Alain Savary de partir. Déclarant à Savary :

« Nous sommes en train de gagner la guerre [Fin novembre-début décembre 1953]. Si vous allez à la rencontre d'Hô Chi Minh, vous allez le renforcer, le sauver, nous empêcher de l'écraser ! »

Alain Savary : « Vous prenez une terrible responsabilité. » Six mois plus tard, c'était Diên Biên Phû. Entre-temps, Alain avait quand même tenté de prendre contact avec les Vietnamiens en passant par Moscou, où il fut bloqué. Moscou n'était pas plus pressé que Bidault de voir s'ouvrir une négociation, escomptant une victoire totale et prochaine de ses alliés du Viet-Minh.

Au Viêt-nam, l'homme de paix Savary a donc échoué. Mais il s'intéressait à d'autres aspects de la décolonisation, notamment en Afrique du Nord qui était plus directement dans son point de mire, dans son univers. Il était né à Alger, son frère vivait à Casablanca où il avait des relations avec les nationalistes. Alain voyait à Paris des étudiants marocains et tunisiens, parmi lesquels des hommes très brillants qu'on retrouvera plus tard, comme Abderhahim Bouadid ou Mehdi Ben Barka. Il cherchait en Afrique du Nord, comme il l'avait essayé au Viêt-nam, les voies de la négociation.

Il se trouve que le pays qui était en première ligne à cette époque était la Tunisie. À cette époque, en 1952-1953, elle se trouvait dans un état pitoyable. C'était l'époque où se succédaient des résidents généraux dont le moins que l'on puisse dire et qu'ils n'étaient ni lucides, ni très intelligents, au point d'envoyer en prison les ministres tunisiens en place, expression de ce qu'il restait de l'autorité française. Quelques mois auparavant, le Premier ministre tunisien, qui

s'appelait Chenik et n'avait vraiment rien d'un homme au couteau entre les dents, et quatre de ses ministres avaient été déportés dans le Sud tunisien, dans un pays où tout le monde savait qu'il y avait un interlocuteur, l'homme qui symbolisait le nationalisme tunisien, Habib Bourguiba. Homme de dialogue, mais capable de violence au moins verbale. Très profondément marqué par la culture française, assez méfiant à l'égard des influences venant de l'Orient proche et notamment de la Ligue arabe. Mais à l'époque où nous nous plaçons, il allait de prison en résidence surveillée. En 1953, Habib Bourguiba, après divers exils, est envoyé en résidence forcée dans une petite île, La Galite, à 80 kilomètres au nord de Bizerte, et il est à peu près « au secret ». Il se trouve que deux députés socialistes, Robert Verdier et Alain Savary, demandent à aller rencontrer cet homme isolé dont on sait qu'il est porteur d'espoir. Or il ne faut pas oublier que trois ans plus tôt, en 1951, le ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman, qui n'était pas un petit personnage dans la politique française, avait parlé dans un discours à Thionville, de la perspective d'une indépendance de la Tunisie. Nos deux députés socialistes finissent par avoir l'autorisation de gagner La Galite, ce que confirmera Robert Verdier, présent aujourd'hui parmi nous. Il pourra entre autres choses confirmer que le résident général de l'époque, qui portait un nom qui pourtant est cher à beaucoup d'entre nous puisqu'il s'appelait de Hauteclocque et qu'il était le cousin du général Leclerc, leur avait dit : « Je ne peux pas vous empêcher d'aller voir Bourguiba, mais vous savez que c'est un criminel. » Je ne dirai rien de la mission de Robert Verdier, mais celle de Savary se passa de telle façon qu'à son retour de La Galite où il avait rencontré celui que les fonctionnaires français de Tunis surnommaient « le mangeur de langoustes ».

Notre ami Alain donna alors au *Monde* un article qui parut quelques semaines plus tard, en mai 1953, et qui s'intitulait « Urgence en Tunisie ». Texte fondamental, non seulement pour l'histoire de la Tunisie mais pour l'histoire de la décolonisation française. Pour nous, rédacteurs du *Monde*, lisant ce texte écrit par un élu du peuple, compagnon du général de Gaulle, interlocuteur direct du partenaire de la France, ce fut comme un trait de lumière. Cet article puissamment écrit, argumenté, est une critique très forte de ce qu'était devenu le régime colonial, sous le nom de protectorat, en Tunisie, mais surtout l'ouverture de perspectives de négociation. Les historiens de la

décolonisation considèrent que peu de choses aussi fortes et aussi nettes ont été écrites à cette époque. La porte ainsi entrouverte, il sera possible à l'homme que je respecte entre tous, Pierre Mendès France, de s'y engouffrer. Un an plus tard, il se retrouvera à Carthage.

« Rien ne peut être fait, écrivait Savary dans cet article capital, sans qu'une politique d'ensemble soit clairement définie. Le but, c'est l'autonomie interne, puis l'indépendance dans l'association » – formule que reprendra quelques années plus tard, en mai 1958, le général de Gaulle pour l'Algérie. « Il faut convaincre les Tunisiens, poursuivait Savary, que les étapes que nous demandons, et dont parlait d'ailleurs Bourguiba, ne sont pas des échappatoires, et convaincre les Français qu'ils ne seront pas jetés à la mer. Le dialogue est encore possible, je le crois fermement. Le bey l'a écrit, les Tunisiens responsables l'affirment. Habib Bourguiba me l'a assuré... Ni préalable, ni exclusive, telle est la condition de la confiance. Des liens naturels existent, ils ne seront durables que s'ils ne sont consacrés dans la liberté sans subordination, dans l'égalité des deux nations. »

« Égalité des deux nations » : la formule était révolutionnaire. Elle a ouvert la voie de l'entente dans le cœur et l'esprit de beaucoup Tunisiens.

Habib Bourguiba devait déclarer quelques semaines plus tard qu'il s'agissait d'un article d'une grande lucidité. Devenu chef d'État, Bourguiba m'a plusieurs fois rappelé l'importance qu'avait revêtue pour lui et ses compagnons l'article d'Alain Savary dans *Le Monde*. Le dialogue entre notre ami et le leader du nationalisme tunisien s'est d'ailleurs poursuivi. La porte n'avait été qu'entrouverte à La Galite. Quelques mois plus tard, les responsables français réalisant enfin que Bourguiba devra bientôt être le négociateur. Savary est d'abord envoyé à l'île de Groix, en Bretagne, où est déporté le leader tunisien, et ensuite en région parisienne, au château de La Ferté, où il est ensuite transféré. L'ouverture faite par les deux parlementaires socialistes, Savary et Verdier, d'autres interlocuteurs vont les imiter.

De l'île de Groix, Alain Savary a rapporté encore des propos très importants. « Il faudra faire vite, lui a dit Bourguiba, pour que soient rapprochés les hommes représentant autre chose qu'eux-mêmes. Une politique peut être menée contre Bourguiba. Ce fut le cas les